

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2015)
Heft: 2081

Artikel: Les électriciens à la mangeoire : tous se pressent au guichet des subventions : mais c'est pour camoufler leur gestion défailante
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

explicitement une telle intervention.

Plus réjouissante paraît la perspective de combiner diagnostic précoce et thérapie génique *in utero*, pour la mucoviscidose par exemple, qui

soignerait le bébé à naître de manière ciblée, sans toucher aux cellules germinales.

Pour l'avenir, une ligne de conduite s'impose. D'abord donner le droit à la médecine de reproduction de fonctionner dans les meilleures conditions

possible, en adoptant l'article constitutionnel soumis tout prochainement à votation. Ensuite veiller, dans la législation d'application, à ce que la recherche clinique et la surveillance soient garanties et s'améliorent.

Les électriciens à la mangeoire

Tous se pressent au guichet des subventions. Mais c'est pour camoufler leur gestion défailante

Jean-Daniel Delley - 01 juin 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27676>

L'appétit vient en mangeant. Alors qu'ils ont déjà obtenu une aide du Conseil national, les électriciens helvétiques reviennent à la charge devant le Conseil des Etats et demandent plus. Sous prétexte de sauver l'énergie hydro-électrique, ils veulent en réalité faire payer aux consommateurs leurs erreurs de gestion.

La grande hydraulique est en danger du fait des distorsions du marché, [prétendent](#) les électriciens. La promotion du solaire en Allemagne est chargée de tous les maux, à quoi s'ajoutent la crise, la stagnation économique et le franc fort. Effectivement les bénéficiaires des quatre grands – Axpo, Alpiq, FMB et Repower – plongent et les chiffres d'affaires sont à la baisse, ce qui provoque licenciements et restructurations.

Forts de ce diagnostic, les électriciens ont déjà obtenu du Conseil national une aide

annuelle de 57,4 millions de francs pour développer le parc des centrales hydroélectriques ([DP 2049](#)). Encouragés par ce succès, ils font maintenant le siège du Conseil des Etats pour profiter plus encore du fonds de la reprise à prix coûtant (RPC), alimenté par une taxe sur le kWh payée par les consommateurs. L'aide de 57,4 millions devrait passer à 300 millions. Et ils réclament 574 millions supplémentaires pour l'entretien des centrales et le renouvellement des équipements.

Que voilà une arnaque de grande envergure! Au cours de la première décennie de ce siècle, les électriciens ont accumulé des bénéfices considérables grâce au turbinage-pompage qui leur a permis de profiter du différentiel entre le prix de l'énergie de pointe (turbinage) et celui où la demande est faible (pompage). Ils ont alors investi à l'étranger dans la

production électrique à partir du gaz, des investissements hasardeux et à perte.

Aveuglés par les profits du pompage-turbinage, ils ont démarré de nouveaux projets forts coûteux. Des déboires qui ont nécessité d'importants amortissements. L'aide réclamée doit atténuer les effets de cette mauvaise gestion, guidée par le profit plus que par le souci de la sécurité de l'approvisionnement du pays.

Car le coût de production des centrales hydroélectriques existantes reste tout à fait compétitif: de 4,8 à 5,7 centimes le kWh selon [l'analyse](#) du Centre de politique et d'économie énergétiques de l'Ecole polytechnique de Zurich. Par contre le coût du kWh du pompage-turbinage a pris l'ascenseur, à près de 10 centimes. Un kWh trop cher face à l'offre abondante d'électricité.

En réalité, le développement inconsidéré du pompage-turbinage est responsable de la déconfiture financière des électriciens. Eux, qui ne cessent de mettre en cause les subventions à l'électricité photovoltaïque et les distorsions de concurrence

qu'elles provoqueraient, n'ont tout simplement pas anticipé l'évolution du marché et se retrouvent maintenant dans le camp si longtemps décrié des quémandeurs.

Leur incompréhension du

marché est telle qu'ils se proposent d'agrandir le parc des centrales de production – grâce aux subventions attendues –, ce qui ne pourra que pousser à la baisse le prix de l'électricité et affaiblir la rentabilité de leurs installations.

Mieux répartir la charge fiscale

Le contexte international comme l'intérêt national plaident pour cesser de ménager les multinationales et les riches contribuables

Lucien Erard - 28 mai 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27671>

La Suisse a depuis longtemps réussi à attirer de riches contribuables en leur offrant des avantages fiscaux plus substantiels que ceux concédés dans la quasi-totalité des pays du monde. Avec un certain succès pour les personnes physiques au bénéfice de forfaits fiscaux extrêmement favorables. Avec un réel succès aussi pour de grandes multinationales dont les bénéfices demeurent en général peu imposés, voire pas du tout dans certains cantons.

Résultat: une structure des impôts peu compatible avec les grands principes de la fiscalité helvétique – égalité devant l'impôt, justice fiscale – dont profitent avant tout les plus fortunés. Comme on le voit aujourd'hui avec l'impôt sur les successions ou avec celui sur les gains en capitaux, toutes les tentatives pour imposer davantage les plus riches se heurtent à la menace de les

voir quitter la Suisse, quand on n'évoque pas directement les risques de pertes d'emplois, voire de mises en faillite.

Les conséquences de la concurrence fiscale apparaissent évidentes. D'une part, la classe moyenne se trouve durement imposée, avec des charges variant d'ailleurs fortement d'un canton à l'autre et, d'autre part, les collectivités publiques se voient contraintes de couper dans leurs dépenses. Les plus défavorisés sont les premiers touchés: on réduit l'aide sociale, les prestations en cas d'invalidité et de chômage. Mais on hypothèque aussi l'avenir en réduisant les dépenses de formation et en s'attaquant à l'AVS ainsi qu'au deuxième pilier.

Repenser notre fiscalité

Il est grand temps de repenser notre fiscalité. D'abord parce que la communauté

internationale a décidé de changer les règles du jeu en imposant les entreprises là où elles gagnent de l'argent et en échangeant leurs informations sur la fortune et les revenus de leurs contribuables respectifs. Ensuite parce que les inégalités croissantes entre les plus riches et la majorité de la population deviennent, en Suisse comme dans les autres pays de l'OCDE, dangereuses pour nos économies.

Un récent [rapport de l'OCDE](#) rappelle que les 10% les plus riches possèdent 50% des valeurs alors que les 40% les plus pauvres n'en détiennent que 3%. Il démontre combien les inégalités s'avèrent pernicieuses aussi bien pour l'équilibre social et politique d'un pays que pour le fonctionnement de son économie. C'est avant tout la paupérisation de la classe moyenne qu'il faut combattre. Car elle s'accompagne d'une